



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Maxime BONVIN
agissant en qualité Conseiller Clientèle des Professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 1.000,00 euros
(mille euros €) (*Lettres et chiffres*)
par ~~chèque(s)~~ / virement (s) (*) émis par
Madame Asima HABIB

Né(e) le 20/11/92 à MANTES LA JOLIE
et demeurant
18 CHEMIN DU BEL AIR 78200 MAGNANVILLE

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) A2M PRO
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :
18 CHEMIN DU BEL AIR 78200 MAGNANVILLE

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société A2M PRO en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / ~~l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)~~] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A MANTES LA JOLIE
Le 27/01/23

Maxime BONVIN
Conseiller Professionnels

(*) rayer les mentions inutiles